

RÈGLEMENTS

Ô-PUCES-POCUS

- La présence d'un adulte est **obligatoire** afin d'assurer la surveillance des enfants.
- Il est **interdit** de grimper dans les filets, à l'extérieur des structures ou de monter par les glissades.
- Le port de chaussettes est obligatoire en tout temps, pour tous.
- La gomme ainsi que la nourriture sont interdites dans les structures de jeux.
- L'entrée d'un adulte seul lui sera refusée. Tout adulte doit accompagner un enfant.
- Il est interdit de courir ou de pousser. Aucune forme de violence ne sera tolérée, tant à l'endroit du personnel que des autres clients.
- Nous ne sommes pas responsables des objets volés ou perdus.

Ô-Puces-Pocus se réserve le droit d'expulser sans remboursement toute personne ou groupe qui contrevient à ses règlements.

